

Image not found or type unknown



Délais de rétractation pour une assurance logement

Par **emilie_t**, le **20/12/2008** à **07:01**

Bonjour,

J'ai souscrit une assurance logement auprès de la caisse d'épargne aujourd'hui. Je veux utiliser mon droit de rétractation car leurs tarifs sont 3 fois plus élevés qu'ailleurs pour la situation dans laquelle je me trouve, mais mon agence me dit qu'il n'existe pas de délais de rétractation et ça n'est, en effet, pas mentionné dans les conditions générales. Hors je n'y crois pas, ai-je raison? pourriez-vous m'apporter des information?
en vous remerciant, émilie.